

Notification 2024/019

4 septembre 2024

NOTIFICATION AUX PARTIES

ÉVALUATION DE L'IPBES RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : APPEL D'OFFRES POUR ACCUEILLIR L'UNITÉ D'APPUI TECHNIQUE

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a le plaisir d'informer les Parties à la CMS et les parties prenantes que les gouvernements et les organisations concernées sont invités à soumettre leurs offres pour accueillir l'unité d'appui technique pour l'évaluation de l'IPBES relative à l'aménagement du territoire **avant le 15 octobre 2024**, conformément à la notification [EM/2024/40](#) de l'IPBES. La réalisation d'une évaluation méthodologique accélérée de la planification territoriale intégrée tenant compte de la biodiversité et de la connectivité écologique (« évaluation de l'aménagement du territoire ») a été approuvée par la plénière de l'IPBES dans la décision [IPBES-10/1](#), comme indiqué dans le [scoping report for the assessment](#) (« rapport de cadrage de l'évaluation »). L'évaluation de la connectivité par l'IPBES est depuis longtemps une priorité pour la CMS et les parties intéressées sont donc encouragées à répondre à cette invitation.

Veillez également noter la date limite du **17 septembre 2024** pour l'examen externe de l'évaluation méthodologique de l'IPBES de l'impact et de la dépendance des entreprises sur la biodiversité et les contributions de la nature aux personnes (évaluation des entreprises et de la biodiversité). De plus amples informations sont disponibles dans la notification IPBES [EM/2024/34](#).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Dagmar Zíková, responsable scientifique, Secrétariat de la CMS, courriel : dagmar.zikova@un.org

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>